

faire publier ma guérison dans les *Annales*, si j'avais le bonheur de l'obtenir. Ayant par deux fois ressenti les effets de sa puissance et de sa tendresse, je viens acquitter ma dette de reconnaissance. Gloire et amour à ma bonne Mère sainte-Anne."

Une jeune fille étant bien sourde, sa maîtresse la conduisit avec elle au pèlerinage des Dames de St-Pierre, le 26 juin 1888. La pauvre enfant pria avec ferveur, et dans sa foi naïve, elle ne cessait de dire à notre douce Protectrice : " Bonne Mère, si vous voulez me guérir, je vous aimerai et vous prierai tout le temps de ma vie." Revenue au bateau, elle s'aperçut, et la chose fut constatée, qu'elle entendait comme tout autre personne.

Une jeune fille vint un jour me dire : " Mon Père, je suis malade, je ne puis travailler qu'avec peine et pendant quelques instants. J'aimerais bien à aller au pèlerinage, malheureusement je n'ai pas ce qu'il faut pour payer mon passage. Si vous voulez me donner du délai, je vous paierai plus tard." J'accédai à sa demande, et peu de temps après le pèlerinage, elle venait acquitter sa dette, en disant que depuis, elle avait pu travailler sans discontinuer, et qu'elle regardait ce changement comme une grande faveur.

Une autre personne, mère de famille, par suite de cruelles maladies et d'infirmités, était tout à fait incapable de marcher. Elle voulut cependant faire le pèlerinage avec ses compagnes, les Dames de Ste-Anne, elle se fit porter au bateau, c'était pénible de la voir. Après le pèlerinage, elle avait si bien recouvré ses forces, qu'elle put suivre tous les exercices de la neuvaine de sainte-Anne à l'église St-Pierre, et parcourir deux fois par jour, dans ce but, une distance considérable.

Une Congréganiste avait, depuis plusieurs années, un bras immobile. Elle fit le pèlerinage et obtint une guérison complète.

Une autre Congréganiste tomba un jour d'une hauteur considérable sur une chaise et se blessa